

Posture & rôles de l'animateur-trice syndical-e

Objectifs de la formation

- S'approprier la posture et les rôles de l'animateur-trice syndical-e dans un réseau où les salarié(e)s se questionnent dans leur prise de poste, leur quotidien au sein de leur équipe et savoir se positionner dans sa structure syndicale. - Réfléchir au r

Pré-requis

aucun

Déroulé

Introduction et présentation de la journée en lien avec les participant-e-s (attentes)

* Quelle place et quels rôles de l'animateur dans une équipe syndicale départementale ?

* Qu'est ce ça veut dire être animateur d'une équipe syndicale ?

- Les fonctions et missions de l'animateur-trice syndical-e : animer, accompagner, organiser, appuyer, réaliser... Pourquoi et en quoi ? c'est important.

Qu'est ce que ça veut dire animer ? En lien avec les paysans-nes ?

J'attends qu'on me dise quoi faire ou j'ai un pouvoir de suggestion, de proposition ?

Qu'est ce qui délimite ce pouvoir ?

Quand, comment, jusqu'où je vais en tant qu'animateur ; suis dans mon rôle ou pas ?

Est-ce que c'est cela qu'on attend de moi ? Et qui attend quoi de moi ?

- Le temps que je peux consacrer à mes missions et comment je m'organise suivant mon temps de travail (priorités, organisation...)

Les caractéristiques et particularités de l'animation syndicale

Questions - Réponses suivant les attentes des présent-e-s autour des différentes facettes touchant l'animation syndicale : la communication, etc...

Bilan et évaluation de la journée de formation et identification des besoins en formations complémentaires à cette journée.

Moyens pédagogiques : Formation construite à partir de retours d'expérience et d'échanges de pratiques enrichis par des apports méthodologiques. Outils participatifs (tour de table, apports, témoignages, questionnement, cas pratiques partagés).

Dates, lieux et intervenants

26 nov 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

à la Confédération paysanne 104 rue

Robespierre

93 170 BAGNOLET

Sylvie François chargée du développement syndical à

la Confédération paysanne nationale

1 animateur syndical témoin du réseau d'une

Confédération paysanne

Julien Melou, animateur Fadear depuis 9,5 ans.

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par Fadear

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Non agricole 210€

Coût pédagogique de la formation: 210 € / journée (30 €/heure stagiaire). Prise en charge partielle par le fonds OCAPIAT en tant que salarié-e. Pour d'autres statuts, nous consulter. En cas de difficulté pour vous nous consulter, pour que l'on trouve une

Plus de renseignements

julien Melou

jmelou@fadear.org

FADEAR

104 rue Robespierre

93 170 BAGNOLET

Petit déjeuner et repas du midi pris sur le lieu de formation pris en charge par la Fadear.